

Intempéries et inondations – questions des conseillers GO

Une étude du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut a déjà été réalisée dans le cadre du remembrement Antoing-Péruwelz. Cette étude a été faite en collaboration avec la cellule GISER de la Région Wallonne. Les zones identifiées sont les suivantes :

- Maubray – rue de Vezonchaux ;
- Maubray – Grand Route. Depuis les aménagements d'Ipalle le problème semble diminuer ;
- Péronnes – Rue des Venniaux.
- Péronnes – Rue de L'angle – Depuis les aménagements d'Ipalle le problème semble diminuer mais on constate quelques coulées de boue à l'ancienne gare;
- Maubray – Rue du Marais.

A Cela, et en fonction des derniers évènements, nous pouvons ajouter les points suivants, qui seront communiqués au SPW :

- Bruyelle : coulées de boues à l'entrée de Bruyelle et sur la Chaussée de St Amand.
- Calonne : coulées de boues et d'eau au Chemin des Anglais, Rue Emile Royer, Place Stalingrad, Rue Albert 1^{er}, ...
- Maubray : coulées d'eau Rue de l'Aigle et dans le quartier de Morlies.
- Fontenoy : carrefour Rue Maréchal de Saxe / Rue Cavée.

Aménagements prévus par la commune :

- Maubray – rue de Vezonchaux : Pose d'une fascine doublée d'une haie ;
- Péronnes – Rue des Venniaux : création d'un fossé qui se rejettera dans le Rosir et pose d'une grille de champs. Une demande d'autorisation a été envoyée à la Province.
- Calonne – Chemin des Anglais : création d'un fossé, d'un bassin d'orage et de fascines. Holcim étant propriétaire de l'ensemble de la zone, une demande d'autorisation a été envoyée.

Les autres zones restent en étude par nos services. Chaque point doit être analysé au cas par cas et les aménagements correctement pensés pour éviter de reporter le problème en aval ou dans une autre zone.

Une commission agricole dédiée à cette problématique sera convoquée prochainement à laquelle seront également conviés le PNPE et la cellule GISER ainsi que les membres de la cellule coordination du plan d'urgence.

A noter qu'une étude d'incidences sur l'environnement va être prochainement lancée par la Région Wallonne dans le cadre du remembrement (l'élaboration du contenu de cette étude est en cours). Divers aménagements devraient être proposés et réalisés en tout ou en partie par la Région Wallonne.

Le curage des avaloirs est planifié 2 fois par an sur toute l'entité. Un balayage est effectué en parallèle à ce travail. Un village est planifié, puis un autre jusqu'à terminer par Antoing Ville

Une tournée complète de l'entité est faite à ce jour. Sur les routes du SPW, nous agissons sous le bon sens alors que l'entretien ne nous incombe pas. C'est à dire que nous agissons pour le débouchage et le balayage en cas de nécessité pour éviter tout incident.

En période de fortes pluies, il est évident que nous devons agir ponctuellement en cas de problème. Le planning à suivre est mis momentanément de côté et nous nettoyyons les endroits susceptibles d'être plus vite obstrués.

Durant les dernières fortes précipitations, nous n'avons reçu aucune réclamation concernant le nettoyage des avaloirs et les ouvriers communaux ont prêté main forte aux pompiers et effectué au mieux le nettoyage des voiries encombrées. Je dois ici les féliciter pour leur travail et leur professionnalisme (malgré qu'il n'y ait pas de rôle de garde prévu, nos hommes étaient présents dans la demie heure de l'appel !).

Les curures sont évacuées au bassin de décantation d'Ath tandis que les déchets de balayage sont évacués à l'incinérateur de Thumaide.

Le tonnage évacué peut être consulté aux ateliers communaux.

Le curage des fossés est planifié et suivi au mieux. Nous possédons une pelle mécanique sur roues et une mini pelle sur chenilles. Un budget est prévu chaque année pour tous les travaux ne pouvant être réalisés par la main d'œuvre communale et une collaboration est faite avec les services du HIT (ex service voyer).

Lors de la commission agricole annuelle, nous informons les agriculteurs sur le curage des fossés qui les concernent et répondons autant que faire se peut à leurs demandes mais la collaboration n'est pas toujours aisée. Quand on leur demande de nous signaler quand un champ est prêt après culture pour intervenir, nous avons rarement un appel... De ce fait, c'est par nous même que nous relevons les champs accessibles et procédons au curage. Le planning dépend des cultures sur champs et de ce fait la période.

Les curures sont déposées sur le bord des champs ou de la prairie concernée par le travail. Pour 2016, ont été curés :

- Le chemin agricole menant de grand champ vers Callenelle.
- Abords du pertuis de la N52 de Péronnes
- Le fossé longeant l'habitation de Monsieur Defoort à maubray et parallèle à l'autoroute
- Le fossé à proximité de la station d'épuration de Maubray.

Le fauchage des accotements est effectué en 2 tournées et éventuellement 3 pour certaines zones qui le nécessitent.

1^{ère} fauche :

La première tournée débute vers fin avril, début mai. Et se termine vers la mi-juillet.

Etant donné que nous adhérons à la convention « fauchage tardif », nous fauchons plus ou moins une bande de 1 mètre par rapport au bord de la route. (Bande de sécurité)

Certains endroits doivent être fauchés sur la totalité de la largeur pour des questions de visibilité pour les usagers de la route.

La zone fauchée n'est pas évacuée mais est soufflée vers le fossé ou le talus grâce au souffleur équipé sur le tracteur.

Cette année la croissance est forte, nous avons eu quelques réclamations pour venir faucher au plus vite. Nous fauchons village par village en essayant de respecter au mieux le planning.

Malheureusement, nous constatons l'incivisme des gens car ils profitent de la hauteur des herbes pour y déposer des déchets divers alors que la majorité des dépôts pourraient se retrouver au parc à conteneurs (canettes principalement).

2ème fauche :

La deuxième tournée débute après la mi-août et se termine début novembre. Lors du deuxième passage, la totalité de la largeur est fauchée ainsi que les chemins agricoles.

Zones fauchées :

Accotement des bords de voirie.

Abords de site : 5 rocs, site du foot de Bruyelle, les Vanneaux à Maubray, Ravel, chemins agricoles.

Abords de l'autoroute (convention avec la ville de Tournai). Nous fauchons une partie sur la ville de Tournai et la ville de Tournai fait de même sur le territoire d'Antoing.

Fauchage des abords du port de plaisance (accord avec le SPW).